

PROCES VERBAL DU 15 MARS 2023

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Conformément aux dispositions combinées des articles L. 1411-5 et L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, est réunie ce jour la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Article L1414-2

Modifié par l'ordonnance N°2018-1074 du 26 novembre 2018 – art 6

Pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5. Toutefois, pour les marchés publics passés par les offices publics de l'habitat, la commission d'appel d'offres est régie par les dispositions du code de la construction et de l'habitation applicables aux commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

En cas d'urgence impérieuse, le marché public peut être attribué sans réunion préalable de la commission d'appel d'offres.

Les délibérations de la commission d'appel d'offres peuvent être organisées à distance dans les conditions de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

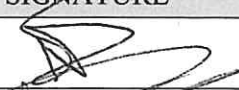
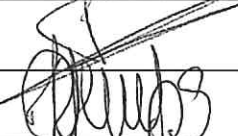


Vu le rapport de présentation en date du 15 mars 2023,

ORDRE DU JOUR

Attribution du marché public dénommé
« REALISATION DE 13 SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT » :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES - MEMBRES PRESENTS -

Etaient présents, ce jour, les membres ci-après rapportés de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes :






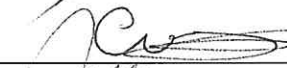


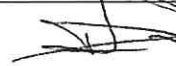
COMMUNE	NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Chambéon	NOGARA Yann	Titulaire	
Civens	PONCET Edouard	Suppléant	
Cottance	DE LEMPS Jacques	Titulaire	
Epercieux St Paul	SURGET Eric	Suppléant	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

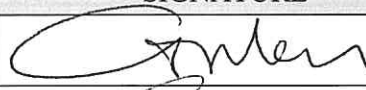
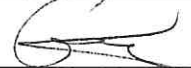
042-200065894-20230329-20230132903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023

Essertines en Donzy	PIGERON Jérôme	Titulaire	
Montchal	DENIS Christian	Titulaire	
Néronde	MONCELON Gérard	Titulaire	
Panissières	PERONNET Jean-Marc	Suppléant	
Poncins	DUCHÉ Julien	Titulaire	
St Martin Lestra	CROZIER Daniel	Titulaire	
Ste Agathe en Donzy	COASSY Bruno	Titulaire	
Salt en Donzy	MAITRE Didier	Titulaire	
CC Forez Est	BERNE Didier	Titulaire	

Autres personnes présentes : (personnalités qualifiées au sens de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GARDON Claire	Directrice Cycle de l'Eau	
GAVARD Florence	Technicienne Cycle de l'Eau	

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes sont invités à prendre siège.

Il est procédé à la vérification du quorum.

13 membres ayant voix délibérative sont présents : le quorum est atteint.

Les agents de la direction Cycle de l'Eau prennent la parole et rappelle l'historique de la procédure et du marché public considéré et l'objet de la présente Commission, à savoir l'attribution du marché public dénommé « REALISATION DE 13 SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT » :

I. RAPPEL

1.1 - Objet du marché public

La présente consultation concerne : « **REALISATION DE 13 SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT** ».

1.2 - Etendue de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2161-2 à R 2161-5 du Code de la commande publique.

1.3 - Type et forme de contrat

Le présent marché est un marché de services de type prestations intellectuelles.

1.4 - Décomposition de la consultation

Le marché ne comprend pas de tranche ni de lot et ce pour des raisons techniques et financières.

1.5 - Durée - Délais d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa notification au titulaire. Le début d'exécution est prévu le 17 avril 2023, ou à compter de la notification du marché si cette date est ultérieure. Le marché ne pourra pas être reconduit.

1.6 - Conditions de participation des concurrents

Le marché sera conclu avec une entreprise seule ou avec un groupement d'entreprises.

Les opérateurs économiques ont la faculté de soumissionner sous forme de groupement solidaire ou conjoint conformément à l'article R.2142-20 du Code de la Commande Publique.

Les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur au moment de la remise des offres.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le présent marché plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

1.7 - Date de parution de la publicité

Plateforme www.loire.fr :

- Transmission le 10 janvier 2023
- Publication le 12 janvier 2023

BOAMP :

- Transmission le 10 janvier 2023
- Publication le 12 janvier 2023

JOUE :

- Transmission le 10 janvier 2023
- Publication le 13 janvier 2023

1.8 - Date et heure limites de réception

Le mercredi 15 février 2023 à 12h00

1.9 - Date de l'ouverture des plis

Le mercredi 15 février 2023 à 14h00

1.10 - Nombre d'offres déposées

3 plis

II. EXPOSE

Les agents de la direction Cycle de l'Eau prennent la parole pour présenter l'examen des candidatures et des offres.

A cet effet, ils font lecture du rapport de présentation annexé au présent procès-verbal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230329-20230132903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023

III. EXAMEN DES CANDIDATURES

Les agents de la direction Cycle de l'Eau font une lecture du rapport d'analyse des candidatures annexé au présent procès-verbal.

Il a été reçu 3 candidatures. Les trois candidats ont remis l'ensemble des documents exigés au règlement de la consultation justifiant de leur capacité technique, juridique et professionnelle.

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes admet la recevabilité des 3 candidatures.

Résultat des votes :

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

IV. EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les agents de la direction Cycle de l'Eau rappellent aux membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, les documents que les candidats devaient remettre à l'appui de leur offre.

Les trois candidats ont remis l'ensemble des documents exigés au règlement de la consultation.

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes admet la recevabilité des 3 offres reçues.

Résultat des votes :

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

V. EXAMEN DES OFFRES

Les agents de la direction Cycle de l'Eau font une lecture du rapport d'analyse des offres. Cette analyse a été réalisée à l'aune des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation.

Le rapport d'analyse des offres est annexé au présent procès-verbal.

Au regard des analyses opérées, il est proposé de retenir :

- l'offre de la Société Réalités Environnement, dont le siège social est à TREVOUX (Ain), pour un montant de 449 270,10 € HT


Résultat des votes :

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

VI. DECISION

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes décide :

- d'attribuer le marché public « Réalisation de 13 schémas directeurs assainissement » à la Société dénommée Réalités Environnement dont le siège social se situe à TREVOUX (Ain), pour un montant de 449 270,10 € HT pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres qui sera annexé au présent procès-verbal.

COMMUNE	NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Chambéon	NOGARA Yann	Titulaire	
Civens	PONCET Edouard	Suppléant	
Cottance	DE LEMPS Jacques	Titulaire	
Epercieux St Paul	SURGET Eric	Suppléant	
Essertines en Donzy	PIGERON Jérôme	Titulaire	
Montchal	DENIS Christian	Titulaire	
Néronde	MONCELON Gérard	Titulaire	
Panissières	PERONNET Jean-Marc	Suppléant	
Poncins	DUCHÉ Julien	Titulaire	
St Martin Lestra	CROZIER Daniel	Titulaire	
Ste Agathe en Donzy	COASSY Bruno	Titulaire	
Salt en Donzy	MAITRE Didier	Titulaire	
CC Forez Est	BERNE Didier	Titulaire	

A FEURS (Loire),

Le 15 mars 2023

SIGNATURE DU PRESIDENT

Communauté de Communes
de Forez-Est
13 Avenue Jean Jaurès
42110 FEURS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230329-20230132903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230329-20230132903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023